



Nancy, mardi 12 juin 2018

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/07683**

---

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Avarie sur ouvrage (Arrêt de navigation)****Arrêt de navigation ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 12/06/2018 à 17:00**o **Canal des Ardennes**

entre les pk 35,421 (Ecluse n°20 de Neuville-Day) et pk 36,478 (Ecluse n°22 de Neuville-Day) - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que suite aux fortes intempéries survenues sur le département des Ardennes, le bajoyer de l'écluse n°21 du canal des Ardennes s'est effondré entraînant un arrêt de navigation à compter du 12 juin 2018 de l'écluse n°20 de Neuville-Day à l'écluse n°22 de Neuville-Day.

La durée de l'indisponibilité de l'ouvrage est en cours d'étude.

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale.

**Service(s) à contacter :**

UTI Meuse Ardennes, 2, avenue de Montcy-Notre-Dame, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03 24 33 20 48 - Fax : 03 24 59 13 12

Arrondissement Environnement Maintenance Exploitation, 169, rue Charles III, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.31.12 - Fax : 03.83.95.30.02

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Directeur Adjoint

**Signé**

Olivier VERMOREL